

19 mai 2021

EXAMENS DANS LA VOIE PRO : DES AMÉNAGEMENTS TARDIFS, APPROXIMATIFS ET IRRESPONSABLES

Communiqué de l'intersyndicale de la voie professionnelle / 18 mai 2021

Depuis des mois, nos Organisations syndicales demandent la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Éducation. Depuis le printemps, elles réclament des aménagements des programmes et des modalités d'examen pour les élèves de la voie pro particulièrement fragilisé·es par la crise sanitaire.

Niant la réalité, le ministre n'a rien voulu entendre. À un mois des épreuves et au pied du mur, il est contraint de prendre des dispositions pour aménager les examens, reconnaissant enfin l'existence de difficultés pour la session 2021. Pour autant, l'intersyndicale Voie Pro considère ses réponses comme inadaptées et inacceptables. Les élèves de la voie professionnelle vont devoir passer toutes leurs épreuves ponctuelles comme une année « ordinaire » alors que leurs homologues du LGT n'en passeront qu'une seule.

Inacceptable car sur l'ensemble des épreuves ponctuelles écrites, dont l'enseignement général notamment, seules les deux meilleures notes obtenues dans 4 disciplines communes (Français, Histoire géographie, Prévention Santé environnement, éco-droit ou éco-gestion), seront retenues en Bac pro. De fait, les deux notes les plus basses seront remplacées par la moyenne pondérée des deux notes les plus hautes. Cette usine à gaz revient, en réalité, à supprimer purement et simplement deux disciplines de la certification des baccalauréats professionnels.

Inacceptable aussi car les épreuves d'enseignement professionnel sont maintenues sans aucun aménagement. Entre demi-jauge et hybridation le temps d'enseignement des élèves n'a pas été le même et l'équité entre les candidat·es n'est pas garantie.

Inacceptable toujours car les arbitrages, demandés depuis plusieurs mois par les OS, sur la diminution du nombre de CCF obligatoires arrivent trop tardivement. Ce qui implique qu'en discipline professionnelle dans certaines filières : des savoir-faire fortement liés au métier ne seront pas certifiés.

Inacceptable enfin car l'oral de chef-d'œuvre en CAP n'est pas neutralisé alors que dans de nombreux établissements les conditions n'ont pas été réunies, depuis deux ans, pour y préparer les élèves de manière satisfaisante.

Nous exhortons le ministre à assumer ses responsabilités pour garantir une session d'examens 2021 qui ne pénalise pas les élèves, ni ne dévalorise les diplômes de la voie professionnelle.

La CGT Éduc'action, la CNT, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, le SNALC et SUD Éducation apportent leur soutien aux établissements de la voie professionnelle mobilisés pour demander des conditions d'examen plus justes. Nos organisations syndicales rappellent qu'elles ont déposé ensemble un préavis de grève jusqu'au 9 juillet pour soutenir les personnels dans leurs actions pour une meilleure reconnaissance de leur travail et de la qualification de leurs élèves.

Paris, le 18 mai 2021

Le ministre fragilise encore la voie professionnelle

Face aux critiques fortes et légitimes concernant les arbitrages sur les modalités d'examens dans la voie professionnelle, la DGESCO a concédé une audience au SNUEP-FSU en amont de la publication de la FAQ sortie ce jour. Si la DGESCO a reconnu indispensable le maintien de l'épreuve professionnelle terminale écrite ou orale, nous déplorons toujours qu'aucun aménagement n'ait été décidé pour cette épreuve longue et parmi les plus appréhendées par les élèves. Alors que ces dernier·es ont bénéficié de temps d'enseignement très disparates entre établissements et entre départements du fait des mesures sanitaires différentes, le SNUEP-FSU dénonce avec force cette absence d'aménagements. [Lire la suite](#)

Le SNUEP-FSU dans la presse nationale spécialisée

Le Monde

Les élèves de la voie professionnelle dans le flou des aménagements du bac
Le Monde du 15 mai 2021

Seules les deux meilleures notes des épreuves d'enseignements généraux seront prises en compte pour valider le baccalauréat professionnel. Les examens professionnels restants, parfois évalués en contrôle terminal, seront, eux, organisés sans aménagement particulier.

[.....] « Tout ça n'est pas clair du tout », déplore Sigrid Gérardin, cosecrétaire générale du Snuep-FSU. La syndicaliste y voit de la part du ministère « une méconnaissance complète de ce qui se passe en lycée professionnel ». « D'un élève à l'autre, d'un prof à l'autre et même d'un proviseur à l'autre, on a une interprétation différente », raconte Laura, élève à Nice en terminale « accompagnement, soins et services à la personne ».

Certains imaginent, par exemple, qu'il s'agit, comme pour l'épreuve de philosophie du bac général, de la conservation de la meilleure des deux notes, entre contrôle continu et terminal. Or, ce sont bien les deux meilleures notes du socle commun du bac professionnel (français, histoire-géographie, langues vivantes...) qui compteront, assure Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco). Les élèves seront évalués et auront accès à toutes leurs notes, mais le calcul final ne les prendra pas toutes en compte, répète le Dgesco.

« C'est scandaleux, juge Sigrid Gérardin. La moitié des copies va aller à la poubelle, ce sont trois ans d'investissement auprès des élèves et des élèves eux-mêmes pour rien. » Si les aménagements annoncés sont mis en place, certains pourraient, par exemple, être diplômés du bac, sans que leur niveau de français ou d'histoire-géographie n'ait été pris en compte. Selon les filières, très diverses dans l'enseignement professionnel, entre trois à cinq disciplines seraient écartées.

[.....] Cette « perte sèche », dénoncée par la FSU, révèle, selon Mme Gérardin, que rien n'a été anticipé pour la voie professionnelle.

Mais cela ne convainc pas tous les candidats. A un mois des examens, l'appréhension de Laura porte surtout sur l'épreuve de situation professionnelle, qui doit se tenir le 18 juin. Dans sa filière, cette épreuve écrite – une

sorte d'étude de cas de quatre heures – évalue les connaissances des élèves en biologie, en science médico-sociale et dans d'autres disciplines liées aux métiers préparés par cette spécialité du bac. Or, explique la lycéenne, elle n'a étudié en classe que la moitié du programme de biologie, à cause de la crise sanitaire.....



ToutEduC du 6 mai 2021 et 12 mai 2021

- [.....] En ce qui concerne l'enseignement professionnel, le jugement du SNUEP est sévère, dénonçant le fait qu' "un·e bachelier professionnel·le peut obtenir son diplôme sans note en français et/ou en histoire géographie" alors que le jeu des coefficients permet normalement "un équilibre entre les disciplines professionnelles et générales". Le syndicat FSU de l'enseignement professionnel s'interroge sur "les épreuves professionnelles écrites des filières tertiaires et de certaines sections de la production", "à fort coefficient" et qui "ne bénéficient d'aucun aménagement". Il dénonce le maintien de l'oral du chef-d'œuvre en CAP, une mesure "irresponsable".
- Le SNUEP déplore pour sa part "qu'aucun aménagement n'ait été décidé" pour "l'épreuve professionnelle terminale", une épreuve "longue et parmi les plus appréhendées par les élèves". Le syndicat FSU de l'enseignement professionnel dénonce la décision du ministère "de maintenir la prise en compte de seulement deux notes sur les quatre épreuves communes à tous les baccalauréats", dont il considère qu'elle n'est "ni sérieuse ni responsable". Pour le CCF, l'organisation syndicale prend l'exemple de l'esthétique, pour lequel pourrait être pris en compte uniquement la compétence vente sans aucune validation pour les soins et maquillages, ce qu'il qualifie de "rocambolesque". Quant au "refus de neutraliser l'oral de chef d'œuvre en CAP", il est "incompréhensible". Il estime enfin que "l'aspect tardif des arbitrages empêchera des certifications professionnelles importantes".



Café Pédagogique du 7 mai 2021

Dans l'enseignement professionnel, le Snuep Fsu conteste fortement les décisions de JM Blanquer. " Le ministre décide de maintenir toutes les épreuves ponctuelles relatives aux enseignements généraux mais seules deux disciplines ayant obtenu les meilleures notes seront retenues. Ce qui signifie qu'en 2021, un·e bachelier professionnel·le peut obtenir son diplôme sans note en français et/ou en histoire géographie – car il est clairement question de neutralisation et non de prise en compte du contrôle continu pour les disciplines rejetées. Alors que des coefficients très différents sont attribués aux disciplines concernées et permettent un équilibre entre les disciplines professionnelles et générales, quelle valeur le ministre compte-t-il attribuer aux deux notes restantes ?", écrit le Snuep (en écriture inclusive !). " Le SNUEP-FSU dénonce la suppression sèche de disciplines pour certifier les diplômes professionnels. Si le ministre fait le choix de conserver uniquement deux notes, qu'il aille au bout de sa logique et qu'il décide de maintenir seulement 2 épreuves. D'autres modalités certificatives sont envisageables pour les disciplines rejetées. Il est intolérable de les faire disparaître comme annoncé à ce stade". Lire le communiqué du [Snuep Fsu](#)



Franceinfo / 6 mai 2021 :

Le manque d'aménagement des épreuves est "complètement incompréhensible", dénonce le syndicat Snuep-FSU

Pour Sigrid Gérardin, secrétaire générale du Snuep-FSU, "soit le ministre ne connaît rien à la voie professionnelle, soit il bafoue complètement les personnels et les élèves". [Lire la suite](#)



AEF 5 mai 2021

Conserver deux notes parmi celles obtenues lors des épreuves d'enseignements généraux revient à faire "disparaître les disciplines" qui seront neutralisées, regrette Sigrid Gérardin, co-secrétaire générale du Snuep-FSU. Pour elle, il aurait fallu "aller au bout de la logique : garder uniquement deux épreuves et trouver d'autres modalités d'évaluation concernant les disciplines" écartées des épreuves finales.

La combinaison entre les notes retenues, étant entendu qu'elles se rapportent à des enseignements dotés de coefficients parfois différents, va générer des inégalités entre les bacs des élèves, poursuit-elle. Et de souligner que la solution revient à mobiliser "tous les personnels or, la moitié des copies ira à la poubelle".

Elle pointe, en outre, le maintien de l'épreuve écrite de spécialité, relative à l'enseignement professionnel, sans "aucun aménagement". Or, cette "épreuve est la plus longue et la plus appréhendée" par les élèves.

Comment expliquer que les épreuves ponctuelles soient maintenues mais que seules les deux meilleures notes soient retenues, questionne Catherine Prinz, secrétaire nationale de la CGT Educ'action, jugeant l'équation "difficilement compréhensible". Elle s'interroge également sur les modalités de calcul de la moyenne qui sera obtenue, compte tenu de la diversité des disciplines et de leur poids.